

FRAS

fédération romande
des arts de la scène



Rapport d'activités 2022

En bref. Temps de lecture 9 minutes.

Edito

Après 3 ans de pandémie nous avons toutes et tous pris la mesure du besoin de solidarité, de celui de faire front commun pour mener à bon port nos idéaux d'arts vivants. Notre fédération, par l'engagement de ses membres, celui de ses co-présidents, celui de son bureau, et surtout celui de son secrétaire général Thierry Luisier, a été en 2022 source de rencontres et d'échanges artistiques, de réflexions sur des problèmes de fond et a proposé plusieurs temps de sensibilisation sur des sujets techniques ou de fonctionnement.

Nous sommes très heureux-de de reprendre le flambeau de Jean Liermier et Thierry Loup, que nous remercions grandement pour leur investissement dans une période mouvementée, et de pouvoir participer au dialogue autour des prochaines mutations qui nous attendent.

Car si la pandémie a laissé des plaies encore peu cicatrisées, elle a aussi accéléré les changements nécessaires dans des domaines importants de notre profession. Notre fédération est tout autant nécessaire pour bâtir un futur pertinent commun que lors des situations de crises. Pour tous ces défis la FRAS peut heureusement compter sur la cohésion chaleureuse de ces membres.

**Isabelle Matter, co-présidente
et Robert Sandoz, co-président**

LA FRAS

Constituée le 13 mars 2017, La Fédération Romande des Arts de la Scène compte deux associations historiques de plus de trente années d'existence : le Pool de Théâtres romands et l'Union des Théâtres Romands. La FRAS représente les employeurs et employeuses des théâtres de production et de diffusion.

Afin de garantir l'accès à la diversité des œuvres artistiques, au plus grand nombre de publics, **le Pool de théâtres romands et l'Union des Théâtres Romands (UTR) fondent la Fédération Romande des Arts de la Scène.** Celle-ci a pour dessein fondamental la vitalité et le développement du spectacle vivant. Dans cet esprit, elle met au cœur de ses préoccupations la création et la diffusion des œuvres créées. Elle participe aux différentes politiques culturelles régionales, nationales et internationales. Elle représente les théâtres romands au sein de l'Union des Théâtres Suisses (UTS) et elle est membre de Pearle – Live Performance Europe.

Dans le cadre de son action en faveur de la vitalité et du développement de la production, la diffusion et l'accueil de spectacles vivants la FRAS poursuit les buts suivants :

1. Défendre les intérêts de ses membres actifs dans les diverses professions des arts de la scène.

- Représenter et défendre les intérêts de ses membres vis-à-vis des autorités, du public et des tiers et mettre en œuvre toute disposition qui accroît le rayonnement des professions artistiques et culturelles.
- Assurer la cohésion indispensable entre ses membres en les incitant à une réflexion permanente sur la pratique et les modalités d'exercices de leurs professions et favoriser l'échange d'informations en particulier en créant toute commission pouvant traiter de problèmes spécifiques.

2. Veiller aux conditions cadres de travail.

- Œuvrer en faveur de conditions-cadres favorables à l'activité et au développement des arts de la scène. Améliorer en particulier les conditions de production et favoriser l'emploi des artistes et professionnels du spectacle.
- Encourager le développement de relations saines et équilibrées entre employeur·euse·s et employé·e·s des métiers des arts de la scène et stimuler le partenariat social.
- Promouvoir la formation et la formation professionnelle continue ainsi que l'intégration au marché du travail.

3. Servir ses membres.

- Offrir des services utiles aux membres en particulier dans les domaines législatifs, des relations du travail et de la sécurité sociale et leur apporter tout concours et service en vue d'accroître leur efficacité et de répondre à leurs préoccupations.
- Participer à l'administration des structures et institutions sociales destinées aux membres.
- Informer les membres de ses travaux et leur permettre d'en débattre. Entreprendre toute action jugée utile par le Comité directeur ou l'Assemblée générale.

4. Participer aux politiques culturelles.

- Étudier et suivre les questions de politique culturelle romande, nationale et internationale. Intervenir auprès des instances ad hoc et développer un travail de lobby.
- Établir ou susciter les études et les statistiques nécessaires à donner une représentation réaliste du secteur économique que forme ses membres.
- Collaborer avec d'autres organisations professionnelles et participer à tous groupes ou commissions jugés utiles aux membres.

UNE VIE ASSOCIATIVE ACTIVE

L'Assemblée générale

En 2022, la FRAS compte un total de **64 membres**. 50 membres du Pool de théâtres romands et 14 membres de l'Union des Théâtres Romands. Le POOL a accueilli sept nouveaux membres en 2022 : La Saison culturelle de Montreux, L'Abri à Genève, Le Bilboquet à Fribourg, Le Café-Théâtre Barnabé à Servion, Le Festival du Rire de Genève, Le Théâtre douze dix-huit à Le Grand-Saconnex et le Festival Far° de Nyon.

Les membres de la FRAS se sont réunis à deux reprises en Assemblée générale : le 20 juin à l'Usine à Gaz de Nyon et le 21 novembre 2022 à la Manufacture à Lausanne.

Mis à part les points statutaires à adopter (comptes, bilan et budget), les débats au sein des assemblées ont été nourris et nombreux. Une présentation de l'étude Rota-CDAC a été faite par Mme Sophie Mayor, secrétaire générale de la Corodis. La FRAS a souligné l'excellente qualité de cette étude et appuie ses principales conclusions.

La FRAS, dans une prise de position, souligne que :



Les membres de la FRAS se réjouissent de la richesse de l'offre présente dans les arts de la scène romande. Elle démontre une vitalité et un élan créatif exceptionnel pour la taille de notre territoire. Ralentir le rythme de la production-diffusion peut signifier tout aussi bien une augmentation de moyens avant une diminution des projets. Ainsi, pour combattre la précarité dans les arts de la scène, plusieurs mesures, règles et pratiques vertueuses sont à identifier et à convenir entre tous les acteurs des arts de la scène : autorités, organisateurs, employeurs, producteurs.

Nous devons améliorer les pratiques, tout en respectant les spécificités des structures des régions, des parcours artistiques, de la relève, comme des professionnels confirmés.

Nous souhaitons :

- *une prise en compte réels des besoins économiques des théâtres et de leur singularité,*
- *une augmentation des moyens financiers pour mener à bien leur vision et leur mission,*
- *développer un dialogue constructif et des pratiques vertueuses en concertation avec les autorités.*



L'Assemblée générale a constitué un Groupe de travail Évolution (GTE), chargé d'élaborer des propositions sur le rapprochement institutionnel du POOL et de l'UTR et de chercher à en simplifier ses structures. Elle s'est réunie deux fois en 2022. Le résultat de ses travaux seront connus au printemps 2023.

Les membres du GTE sont : Anne Brüscheweiler, Marynelle Debétaz, Karine Grasset, Sandrine Kuster, Sophie Mercier, Clément Reber, Yan Walther, Claire Wenger et Thierry Luisier.

Le Comité Directeur en 2022

- Thierry Loup (sortant) Co-Président, Théâtres Equilibre-Nuithonie
- Jean Liermier (sortant) Co-Président, Théâtre de Carouge

Dès nov. 2022

- Isabelle Matter Co-présidente, Théâtre des Marionnettes de Genève
- Robert Sandoz Co-président, Théâtre du Jura

Membres

- Anne-Bisang Théâtre Populaire Romand
- Marynelle Debétaz Nebia
- Brigitte Romanens-deville Théâtre Le Reflet
- Isabelle Matter Théâtre des Marionnettes de Genève
- Vincent Baudriller Théâtre de Vidy-Lausanne
- Georges Grbic Théâtre Benno Besson

Suppléants

- David Junod Théâtre de Carouge
- Yan Walther Théâtre du Pommier

Les co-président e s et le secrétaire général se réunissent périodiquement au sein du **Bureau** pour aborder toutes les questions d'actualité et préparer les séances du Comité Directeur.

Le Secrétaire général représente de manière permanente la FRAS au sein de divers Comités ou Conseils de Fondation. Il est :

1. Membre du Comité de la Corodis
2. Membre de la Commission et du Comité Directeur de l'Union des Théâtres Suisse avec Carole Trousseau, Secrétaire générale du Grand-Théâtre de Genève et vice-présidente de l'UTS,
3. Co-président de la Caisse de Pension Artes&Comoedia
4. Co-président de la Fondation Comoedia
5. Membre délégué UTS/FRAS auprès de PEARLE
6. Membre du Comité Directeur du Diplôme en Gestion Culturelle UNIL-UNIGE-artos
7. Membre du Groupe d'accompagnement de l'Observatoire Romand de la Culture

Autres représentations FRAS

Dès juin 2022, David Junod remplace Mathieu Bertholet au Comité de la Corodis et y représente l'UTR/FRAS.

Marynelle Debétaz, Carole Trousseau, Mathieu Bertholet, et Thierry Luisier représentent la FRAS au sein du Comité Directeur et de l'Assemblée générale de l'Union des Théâtres Suisses.

Emmanuelle Vouillamoz représente les employeur·se·s affilié·e·s à l'UTR/FRAS au sein des Conseils de Fondation Artes&Comoedia et Comoedia.

Joan Mompарт siège au Conseil de Fondation de la Manufacture.

Le Secrétariat de la FRAS organise également les séances des Comités POOL et UTR, ainsi que leurs Assemblées générales respectives, leur comptabilité et administration. Une Commission CCT-UTR/SSRS composée de Mathieu Bertholet, Sophie Gardaz, Khany Amdaoui et Thierry Luisier s'est réunie à plusieurs reprises pour répondre aux demandes du SSRS (Syndicat Suisse Romand du Spectacle).

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Selon l'art. 3 de l'ordonnance sur la prévention des accidents (OPA), l'employeur est tenu d'assurer la sécurité et la santé au travail.

Suite à l'arrêt de la solution Artos-Ergorama en 2016, il était devenu urgent de combler ce manque et de trouver une nouvelle solution collective dans l'intérêt des théâtres membres.

Dans le courant de l'année 2018, la société F4S a été retenue pour développer un concept spécifique aux arts de la scène, répondant aux lois fédérales du travail en matière de Santé et Sécurité. En 2022, on compte 27 théâtres qui ont adhéré à cette solution, soit deux de plus qu'en 2021.

Trois visites de théâtres (Comédie de Genève, Octogone de Pully, Salle CO2 à Bulle) ont été effectuées par M. Olivier Clément, notre Chargé de sécurité CFST/AEAI et autant de rapports ont été rédigés. Ces documents permettent de mettre en lumière les points d'amélioration en matière de sécurité, tant sur les aspects architecturaux, de matériel, de circulation que d'ergonomie au travail. Chaque théâtre, membre de la Solution FRAS-F4S reçoit une telle visite au minimum tous les 5 ans. Des sensibilisations aux Premiers secours ont également été données dans trois théâtres (TMG, Loup, Le Reflet) en 2022.

La commission Santé et sécurité s'est réunie à deux reprises pour définir les priorités 2022 en matière de formation et d'information. Une journée de formation et de sensibilisation a été organisée le 2 mai 2022 au Théâtre de Vidy-Lausanne : rappel du cadre légal, informations sur les concepts électriques dans les théâtres, ateliers pratiques sur la sécurité lors d'utilisation d'échelles, de machines électriques, etc. Plus de 50 personnes ont suivi cette journée avec beaucoup d'intérêts.

En plus de cette journée, les Personnes de Contact (PERCOS) de la solution FRAS F4S ont reçus des informations sur la Sécurité sous la forme d'un POINT Sécu F4S. Un espace numérique est également disponible pour les PERCOS afin qu'il puisse retrouver toutes les références et informations utiles en matière de prévention des accidents et maladies professionnelles.

Toujours dans le cadre de la Prévention, La FRAS entend protéger les collaboratrices et collaborateurs des théâtres membres contre toute forme d'atteinte à la personnalité et de prendre toute mesure utile afin de prévenir de telles situations. La désignation d'une personne de confiance externe fait partie de ces mesures. C'est ainsi que Mme Cécile Pache, consultante juridique indépendante à Lausanne, a été mandatée pour agir en tant que Personne de Confiance FRAS et ceci depuis mars 2021.

Le dispositif mis en place fonctionne bien, une trentaine de collaborateurs et collaboratrices, des théâtres membres de la FRAS, ont eu recours aux services de Mme Pache en 2022.

Il est difficile de trouver un dénominateur commun entre toutes les situations évoquées, une partie concernant des conflits bilatéraux entre deux collaborateurs, une autre des problèmes avec la hiérarchie et une dernière, la détresse de certains directeur·rice·s de théâtre par rapport au comportement souvent très amateur, voire attentatoire à leur personnalité de certains membres de leur comité. Il n'y a eu qu'une seule situation en lien avec une problématique de harcèlement sexuel, acte (léger) reconnu par son auteur et pour lequel celui-ci a d'ailleurs exprimé des excuses.

Une dizaine de théâtres (St-Gervais, Am Stram Gram, La Comédie, Sévelin 36, Le Loup, etc.) ont accueilli Mme Pache pour une sensibilisation des collaborateurs et collaboratrices sur les questions de harcèlement dans le cadre du travail.

Le POOL et l'UTR se sont dotés de charte affirmant leurs valeurs, leurs pratiques professionnelles, la qualité de la production, de l'accueil, la durabilité, la parité et le refus des discriminations.

JOURNÉES THÉMATIQUES

La FRAS a organisé également une journée thématique Communication qui s'est déroulée le 23 mai 2022 à la Grange-Unil de Lausanne. Cet événement a réuni plus de huitante professionnels : responsables, chargé·e·s de communication ou direction autour de thèmes tels que : Nouvelle direction, nouvelle identité?, Les contenus audiovisuels, La fidélité des publics, Le public au cœur des stratégies de communication. Au vu des demandes et du succès, une nouvelle journée sera organisée au premier semestre 2023 sur la « Communication des théâtres en regard de la durabilité ».

Deux journées sur le droit d'auteurs ont été organisées en collaboration étroite avec la SSA et la Suisa : cadres légaux, procédures, exercices pratiques ont été au cœur de ces journées suivies par plus de 45 personnes.

Deux journées RH ont également été organisées par la FRAS. Le matin, Mme Cécile Pache a présenté les responsabilités de l'employeur·se et l'après-midi M. Samuel Gay a présenté l'évaluation individuelle et la technique du feedback positif. Ces deux journées ont été suivies par plus de 50 collègues de la FRAS provenant de secteurs de l'administration, de la direction, de la technique, mais toutes en charge de responsabilités de personnes et/ou d'équipes. Une prochaine journée de sensibilisation est souhaitée en 2023, abordant les questions de l'engagement, des contrats de travail et des risques psychosociaux.



Enfin le 7 novembre 2022 à la Grange-Unil, la FRAS a organisé la présentation, par leur auteur·e, de 4 études significatives dans les arts de la Scène romande :

1. Le système des arts de la scène romande, Une contribution à l'espace culturel romand (2022) | *Mathias Rota, HEG Arc Gestion*
2. Étude sur le statut et la rémunération des artistes et acteurs culturels : analyse juridique et pistes de solutions, dont le portage salarial (2022) | *Emmy Gijs et Yaniv Benhamou, Université de Genève*
3. Les publics de la culture à Lausanne (2018) | *Olivier Moeschler, Université de Lausanne*
4. L'intégration d'une démarche de durabilité dans une institution culturelle : rôles, motivations et barrière. Étude du Théâtre Vidy-Lausanne (2021) + Présentation d'une recherche : état des lieux de la durabilité au sein des institutions culturelles (théâtres, opéras, musées) au niveau international (en cours) | *Julie Grieshaber, Université de Lausanne*

Cet événement a ouvert la journée officielle de lancement de l'Observatoire Romand de la Culture. Il était co-organisé par la FRAS, l'Unil, la Ville de Lausanne et la CDAC.

PRODUCTION ET DIFFUSION

Les Salons d'artistes

Les Salons d'artistes 2022 ont eu lieu à Sion les 25 et 26 janvier 2022.

110 personnes, directions de théâtres et de festivals romands, suisses et français, personnalités politiques, représentant·e·s de faitières et de compagnies romandes et françaises, ont participé à la manifestation qui s'est déployée dans 6 lieux de la Ville.

Le Théâtre de Valère, le Petithéâtre, deux salles de L'Harmonie, deux salles de la Maison Supersaxo, la Ferme Asile et la Salle du Conseil ont accueilli les présentations de 3 spectacles, de 9 projets romands en création la saison suivante, de 4 présentations de spectacles suisses et français en tournée, de 2 tables rondes ainsi qu'une soirée festive raclette et DJ.

Des compagnies membres de l'ACVPAS (Association des Compagnies Valaisannes Professionnelles des Arts de la Scène) ont investi le caveau du Théâtre de Valère pour y présenter des projets et tenir un espace propice aux pauses et aux réseautages informels.



Des absences parmi les artistes comme parmi les participant·es ont toutefois été à déplorer en raison d'infections au Coronavirus.

Malgré quelques restrictions sanitaires encore en cours et après 2 années sans rendez-vous professionnels, cette édition a marqué le retour de chaleureux échanges artistiques et humains pendant deux magnifiques journées.

Ces rencontres ont été possibles grâce à l'immense investissement de toute l'équipe du Spot, et la participation de Pro Helvetia, du Canton du Valais et de la Ville de Sion.

Les deux prochaines éditions sont d'ores et déjà agendées. Elles auront lieu à Berne en 2023 et à Neuchâtel en 2024.

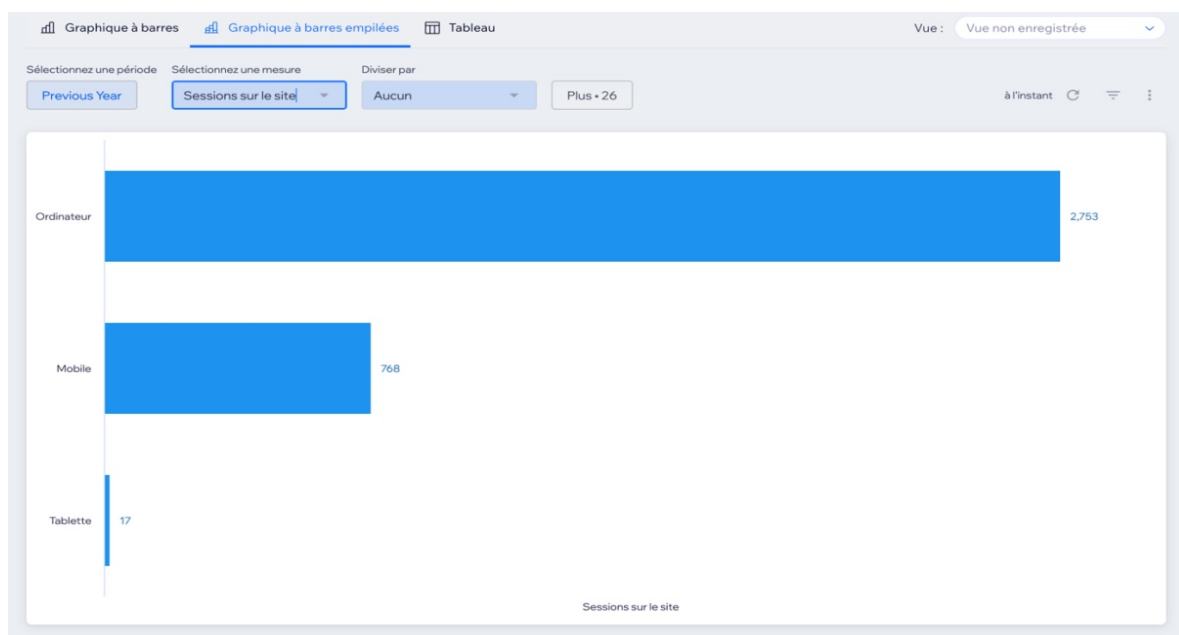
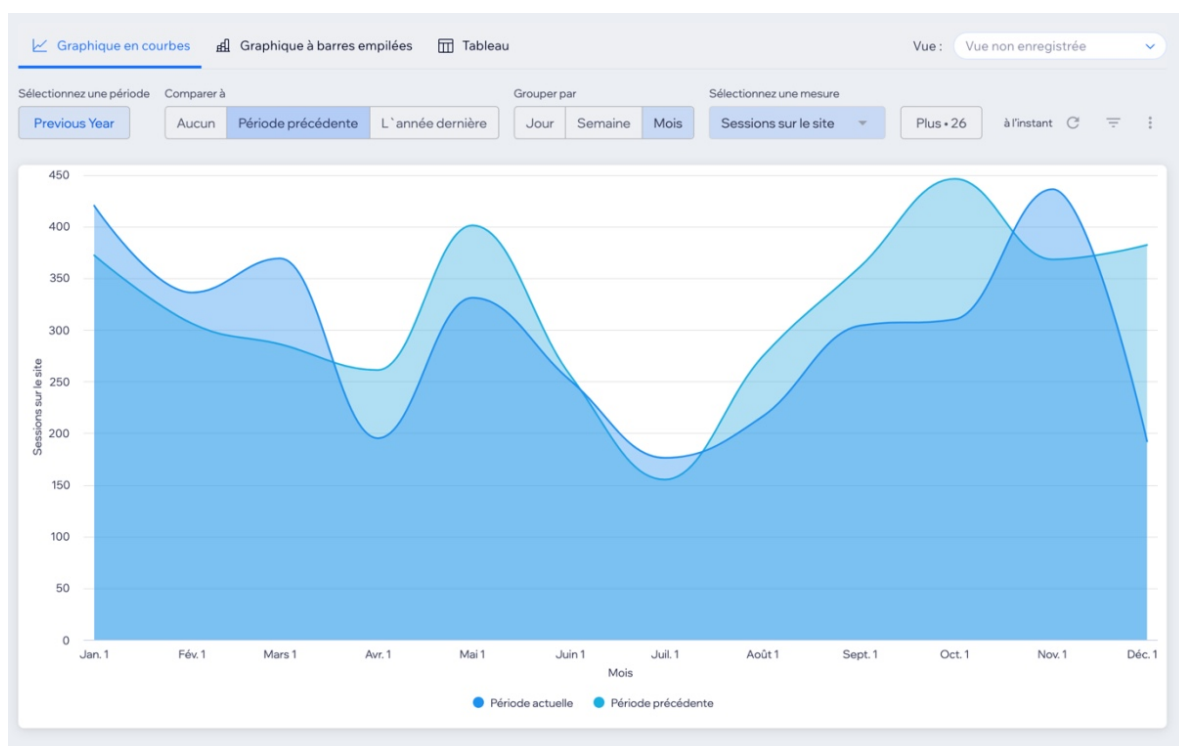
Rencontres et échanges

Le 21 novembre 2022, comme chaque année à l'occasion de l'Assemblée Générale de la FRAS, les représentant·es des membres ont échangé de nombreuses informations sur les projets de production et d'accueil en prévision de la saison 2023-2024. Simples échanges ou recherches de partenaires pour de la co-productions, du partenariat, ou des pré-achats ont été au cœur de cette assemblée. Ont également été présentés les parrainages et marrainages des projets pour les Salons d'Artistes de Janvier 2023 qui auront lieu à Bern.

COMMUNICATION

Durant l'année 2022 la FRAS a poursuivi le développement et l'enrichissement de son site internet www.lafederation.ch, principal vecteur d'information, permettant à la fois de donner des informations générales sur son identité, ses activités et de l'actualité au travers du Blog ou de l'Agenda. Ces informations sont complétées par un Espace réservé aux membres de la FRAS dans lequel des documents utiles sont partagés dans les domaines administratifs, de programmation, de la technique, de la sécurité, de la communication, de la billetterie, etc.

Le trafic sur le site a été conforme aux autres années avec plus de 3'500 sessions.



En 2022, une vingtaine de Communications FRAS, par e-mail, ont été adressées aux membres.

Enfin, la [Veille Culturelle](#), espace que la FRAS coordonne et alimente en collaboration avec Benoît Frachebourg – animateur médiateur et administrateur de la Grange-Unil – et le Diplôme en Gestion culturelle, s'est considérablement enrichi d'articles, d'études, d'interviews et compte 130 bookmarks à fin 2022.

ASSOCIATION NATIONALE ET INTERNATIONALE

Les relations avec l'UTS se sont poursuivies et renforcées en 2022. Les préoccupations romandes ont été entendues et un chantier de réflexion sur ses structures, organes et représentations a été ouvert.

La communication entre l'UTS et la FRAS se renforce encore, et les thèmes et projets communs nationaux se multiplient ; si l'on pense en particulier au lobby, aux services et soutien aux membres, aux statistiques et aux informations communiquées régulièrement aux membres.

L'UTS/FRAS a représenté la Suisse lors de la 64ème Conférence de Pearle – Live performance Europe, les 18 et 19 novembre 2022 à Paris. La durabilité dans les arts vivants et les statuts des artistes, ont été au centre des débats et des pratiques européennes durant les deux journées animées de présentations, d'ateliers et de débats.

Covid 19 – fin en 2022

Dès mars 2022, les dernières restrictions Covid ont été levées par le Conseil Fédéral, redonnant ainsi à l'ensemble de la société la possibilité de reprendre toutes ses activités. Pour les théâtres, cela a été un soulagement après ces longs mois d'incertitude, de fermetures, et d'ouvertures très partielles. Les directions et les équipes ont été mises à rude épreuve et la confiance du public a été déstabilisée.

BILAN FINANCIER 2022

Le résultat de l'exercice 2022 est de CHF-42'737,35 pour des CHARGES s'élevant à CHF 239'586,85 et des PRODUITS à CHF 196'849,50. Le Bilan disponible net de CHF 7'666,77. La FRAS dispose de deux Réserves pour Perte sur cotisations (CHF 5'000.-) et pour Solution FRAS F4S (CHF 15'000.-) et d'un Fonds pour Aide juridique (CHF 30'000.-).

Les cotisations 2022 ont été diminuées de 0,01 % passant ainsi de 0,07% à 0,06% du budget de charges de chaque structure.

FRAS, février 2023